Je m’inscris au





JUDO CLUB de MOY DE L’AISNE :

Que dois-je amener ?

M. ou Mme ……………………………………………………………………………….

Pour l’enfant : …………………………………………………………………………...



1) IMPRIME LICENCE FFJDA :

2) FICHE ADMINISTRATIVE

3) ACCUSE RECEPTION REGLEMENT INTERIEUR

4) CERTIFICAT MEDICAL : « APTE AU JUDO EN COMPETITION »

5) PHOTO RECENTE SI NOUVEAU LICENCIE

6) LE PAIEMENT DE MA LICENCE (TOUS LES COURS SF EVEIL130€) ou 100€ pour BABY/EVEIL JUDO

J’ai réglé ma licence par anticipation, je déduis 10€ sur les cours

Dégressivité pour la licence à 130 € qui ouvre droit au Judo et au Self Défense.

Fractionnable en 1, 2, 3 ou 4 fois : les chèques devront être donnés à l’inscription et seront débités aux dates choisies ensemble.

1 licence : 130€ : soit 40€ licence FFJDA + 90€ (cours)

2 licences : 130€ +125€ = 255€ (175€ si licences déjà payées)

3 licences : 130€ + 125€ + 120€ = 375€ (255€ si licences déjà payées)

(en chèque, espèces, BON ANCV, COUPONS SPORT, BIEN ETRE…)

Pour toute information complémentaire, je demande au bureau

ou je me connecte sur le site du club : <http://judoclubmoydelaisne.hautetfort.com/>

ou Facebook : JUDO CLUB MOY DE L’AISNE

Vous serez, après l’inscription, un judoka licencié à la FFJDA

Une attestation de licence sera délivrée dès la prise en compte par la FFJDA